

Décision

Générale

colonial

Décision n° 275 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 275

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 mars 1963

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1963

Date du numéro
31 mars 1963

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant du Corps des Télégraphistes des Troupes de Marine (S.O.C.) Franchet Roger (B.S. 450/T), arrivé par avion à Djibouti le 17 février 1963, est affecté au Dépôt de la Milice à Djibouti pour remplir les fonctions d'officier des Transmissions de la Milice de la Côte Française des Somalis. L'entretien complet de ce sous-officier supérieur sera à la charge du Ministère d'Etat chargé des Départements et Territoires d'Outre-Mer.